

## *Au service de la Défense et de la protection des infrastructures, des biens, des personnes et des territoires :*

Dans le contexte de lutte contre le terrorisme, la surveillance des zones sensibles est un enjeu crucial pour les états, les collectivités territoriales et les sociétés qui ont des infrastructures et des espaces d'intérêt vital à protéger et/ou à sanctuariser.

Cordon DS2i conçoit, développe, intègre et maintient des systèmes de renseignement, de surveillance centrés sur le cœur des systèmes d'information, à savoir le traitement d'images, de l'information géo localisée et des télécommunications. Interfaçables avec tout autre système de sécurité hôte, ils permettent à tous les acteurs du domaine civil, de la défense et de la sécurité d'assurer la protection des personnes, des biens et des territoires au niveau national et international.

Pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients, Cordon DS2i est capable de développer des solutions adaptées et intégrées dans un contexte d'utilisation particulier ou de proposer des produits immédiatement opérationnels pour faire face à des besoins de sécurisation critiques et urgents.

Deux exemples de produits de surveillance font partie de cette gamme : SMDR2 et DPIS :

### SMDR2 : Système Mobile de Détection et de Renseignement de 2<sup>ème</sup> génération: ⇒

- Ce système mobile sur pick-up 4x4, déployable en 10 minutes, équipé d'un mât de 6 m de haut avec un capteur jour/nuit et un radar permet la détection et la reconnaissance de véhicules et de piétons dans une large zone surveillée.
- SMDR2 est utilisé pour la surveillance des frontières et de zones, contre les menaces terroristes, la criminalité, les trafics illicites, le braconnage et la déforestation...



### DPIS : Dôme de Protection pour Infrastructure Sensible

- Primé aux Pépites RTI de la NAE en 2017, DPIS, basé sur un mât déployable en moins de 2h, associé à un vecteur mobile d'intervention/ dissuasion (Drone en vol automatique ou manuel) et des connexions déportées sur tablettes pour patrouilleurs, permet de détecter et lever les menaces d'intrusion sur des sites sensibles (OIV). Il est déployé pour sanctuariser des zones temporaires comme des bivouacs, des plots tactiques, des chantiers mobiles, mais aussi des aéroports, des sites industriels ou portuaires, des forêts, des parcs...

